

qui devoient avoir déjà offert au Roi de Prusse des conditions bien plus avantageuses.

Dans le tems qu'on s'expliquoit ainsi envers nous & envers nos Ministres, on faisoit ailleurs des déclarations aussi peu combinables avec celles-ci, qu'elles leur étoient contradictoires. On insinuoit chez quelques Puissances, que nous avions prêté les mains à des engagements qui rendoient à leur ruine; chez d'autres on débitoit, que nous étions de concert avec le Roi de Prusse par rapport à l'entreprise sur la Silesie; & pour le prouver on ne doutoit pas de provoquer à l'envoi du Grand Maréchal du Roi de Prusse à notre Cour. En un mot, il n'est rien qu'on eut mis en œuvre pour nous endormir, & pour désorienter & amuser les autres, pendant qu'on redoubloit de promptitude pour commencer les hostilités contre nous. La Lettre susdite du 6. ne nous avoit pas encore été remise, qu'il étoit déjà entré des Troupes dans les Villages de la Frontiere de Silesie, qu'on avoit ordonné des vivres dans le Pays de notre Domination, & que nos Sujets avoient été mandés à Crossen, afin d'y faire leurs dispositions par rapport à la livraison des provisions pour l'Armée qui devoit entrer en Silesie, & qui en effet y entra immédiatement après, en violation des assurances solennelles qu'on avoit données, ainsi que de tous les droits divins & humains.

On ne s'est plaint amiablement, comme le demandent les Loix établies entre bons voisins, d'aucun grief à notre charge ou à celle de nos Gens & Sujets. Lorsque le bruit de ce dessein inconcevable s'est répandu, les Ministres Prussiens, résidens dans les Cours Etrangères, non seulement n'en ont voulu rien sçavoir, mais ils l'ont même contredit formellement, & quoi qu'à la fin on ait paru vouloir faire mention de quelques prétendus droits, cependant